

499, rue Principale
Saint-Honoré-de-Shenley
G0M 1V0

Téléphone : 485-6738
Télécopie : 485-6171
Messagerie :
st-honore@tlb.sympatico.ca

Vous avez une annonce à faire paraître dans l'Info-Shenley? Faites-nous parvenir votre texte au bureau municipal avant le 20 du mois.

L'équipe du journal local: Françoise Dostie, Nicole Houde, Maryse Leclerc, Diane Parent et Edith Quirion

Bazar de livres usagés

- Les Filles d'Isabelle organisent un bazar de livres usagés le 20 septembre prochain, lors du brunch annuel. Les personnes intéressées à vendre leurs livres usagés, lors de cet événement, doivent communiquer avec Mme Henriette Mathieu au 418 485-6361.

Calendrier d'événements

 Session régulière du conseil municipal à 19h30

 Cueillette des ordures ménagères (déposez vos ordures au chemin le jeudi soir ou avant 6h a.m. le vendredi)

 Cueillette des matières recyclables

 Bibliothèque municipale fermée en juillet et août 2009. Réouverture le 3 septembre 2009.

 Comptoir familial (289, route de Shenley ouest) Fermé durant le mois de Juillet. Ouverture le 1 août 2009.

 Grande vente de garage au profit du sentier vélo-pédestre dans la cour de l'église le 4 juillet 2009.

 **Esthétique**
Mélanie
Soin facial
Maquillage
Épilation à la cire et électrolyse
Mélanie Fortin
esthéticienne électrolyste
421, rue Champagne
Saint-Honoré G0M 1V0
418 485.6187
PIER AUGÉ

Pour une visibilité accrue de nos **commerces et industries de Saint-Honoré-de-Shenley**, un encart publicitaire d'un établissement sera inséré chaque mois dans le journal local Info-Shenley et cela gratuitement.

Pour ce faire, nous sollicitons votre collaboration en nous faisant parvenir avant le 20 de chaque mois votre texte, carte professionnelle, informations pertinentes et/ou événements que vous aimeriez voir paraître.

N'hésitez pas: c'est gratuit et la collectivité sera informée.

Juillet 2009

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2 	3 	4 
5	6	7 	8	9	10 	11
12	13	14	15	16 	17 	18
19	20	21	22	23	24 	25
26	27	28	29	30 	31 	



www.sthonoredeshenley.com



INFO-SHENLEY

Votre conseil municipal a résolu à la séance du 2 juin 2009

Modification aux règlements d'urbanisme:

Adoption du projet de règlement # 88-2009 amendant le plan d'urbanisme # 54-2006 afin d'agrandir l'affectation résidentielle à même l'affectation commerciale (au nord de la rue Principale entre les rues du Collège et Lachance et au sud de la rue Grégoire) de manière à rétablir la situation existante avant l'entrée en vigueur du règlement # 85-2009.

Aqueduc et égouts

- Suite au dépôt d'une demande de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue Ennis, les membres du conseil ont accepté de prolonger lesdits services à partir de l'Aréna jusqu'au terrain portant le # de matricule 7991 36 3048. Les travaux sont prévus pour le printemps 2010.

- Mandat à la firme d'ingénieurs Génivar pour:

1) présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRECO afin de remplacer les conduites d'eau potable et de collecte des eaux usées des rues Champagne Nord et Bellegarde.

2) demander des prix et analyser les données afin de procé-

der à l'inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire des rues Principale, Champagne Nord, Bellegarde, Grégoire et Lachance. Cette inspection est préalable à toute demande d'aide financière.

Calendrier des séances

Les séances ordinaires du conseil municipal des mois d'août et d'octobre auront lieu le 11 août et le 1er octobre 2009 à 19h30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Développement domiciliaire

1) Les modifications suivantes furent apportées à la politique de développement résidentiel des propriétés de la municipalité (rue Boutin, Pelchat, Ennis) et des promesses d'achat:

- Des habitations unifamiliales peuvent être érigées sur les terrains portant les # 3-4-5-6-7-8-12-13-15-16-17-18-19-20-21. Le prix demandé est 1.05\$ du pied carré incluant les frais d'arpentage;

- Des commerces et des habitations unifamiliales peuvent être érigés sur les terrains portant les # 1-2-9-11-22. Le prix demandé est 1.30\$ du pied carré incluant les frais d'arpentage;

- Les services d'aqueduc et d'égout sont à 60\$ du pied linéaire payable comptant ou sur 10 ans sans intérêts. Le 1er versement se fera à la signature de l'acte notarié et les versements subséquents seront facturés directement sur le compte de taxes à la ligne « Infrastructures ». Toutefois, si les échéances prescrites pour le paiement du compte de taxes ne sont pas respectées, le compte portera intérêt selon le taux indiqué au règlement de taxation. Tous ces prix seront réévalués annuellement en y ajoutant l'IPC, et ce, à partir de l'année 2010.

2) Pavage des rues Boutin, Ennis et Pelchat

Après reconsidération, les membres du conseil ont décidé de paver:

- La rue Boutin: 26 pieds de large avec des bordures de ciment;

- La rue Pelchat: 28 pieds de large avec des bordures de ciment;

- La rue Ennis (partant de l'intersection du Neuvième rang et de la rue Pelchat): 26 pieds de large.

Voirie

1) Rang Le Petit Shenley

Année 2009, no 7

25 juin 2009

Dans ce numéro :

Suite—conseil municipal a résolu à la séance du 2 juin 2009

Sûreté du Québec 2

Caisse populaire 2

Bibliothèque roulante « Voyage avec Litou » 3

RénoVillage 3

Vente de garage Annonces Classées 4

Bazar de livres usagés 5

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION—PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST

QUAND: 29 JUIN 2009

OÙ: SALLE COMMUNAUTAIRE

HEURE: 19H30

Le conseil municipal accompagné de la firme d'ingénieurs Génivar et des responsables du Ministère des Transports vous expliquera les tenants et aboutissants des travaux de réfection de la rue Principale Ouest (partant de la rue Lachance jusqu'au numéro civique 301. Cette assemblée est pour vous. Venez en grand nombre!

Suite...

Suite au dépôt d'une pétition, les membres du conseil ont demandé au Ministère des Transports de refaire la structure du pont et de la surélever afin de rendre ledit pont au même niveau que la chaussée. De plus, M. Herman Bolduc, maire, est mandaté pour négocier avec les propriétaires riverains l'achat de terrains pour élargir la chaussée à partir de l'intersection de la route de Shenley Ouest jusqu'aux sucreries (dessus de la côte).

2) Dixième rang

- La firme d'ingénieurs Génivar fut mandatée pour la conception d'un devis en vue du processus d'appel d'offres pour le dynamitage de la côte (cap) située à proximité du chemin des puits de la municipalité.

- De plus, un avis de motion fut donné afin d'adopter un règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux de dynamitage et de remblai/déblai dans le Dixième rang.

Dons

- Une somme de 500\$ fut versée à l'OTJ;
- Le terrain industriel contigu au 339, Neuvième rang fut cédé gratuitement au Club de motoneigistes Beaux-Sentiers pour la construction d'une entrepôt.

Plaque toponymique

Suite à une demande des ambulanciers, la rue Principale et les routes de Shenley Est et Ouest seront identifiées à l'aide de plaque toponymique aux inter-

sections de chaque rue et rang.

Passage pour piéton

Afin d'assurer la sécurité des jeunes écoliers, une demande fut formulée auprès du Ministère des Transports pour l'installation de panneaux « passage pour piéton » sur la rue Principale à la hauteur du passage pour les fauteuils roulants.

Rappel—Bac de recyclage

Lors de déménagement, le bacs de recyclage doit demeurer à l'adresse où il a été livré initialement. Lors de démolition, le bac de recyclage doit être rapporté à l'Hôtel de Ville. Dans les deux cas, les anciens propriétaires ou les propriétaires du terrain seront facturés.



La Sûreté du Québec de Beauce-Sartigan vous informe...

Bonjour, ici l'agent Jonathan Branchaud de la MRC Beauce-Sartigan. Ce mois-ci, je vais vous entretenir au sujet des emplacements des photos radar sur le territoire beauceron.

19 août 2009 – Début du projet pilote
Le projet pilote entre en vigueur pour une durée de 18 mois. Les contrevenants reçoivent un constat d'infraction. Ils doivent payer une amende et des frais, qui sont versés au Fonds de la sécurité routière. Il n'y a pas de points d'inaptitude inscrits au dossier des contrevenants.

Saint-Georges-de-Beauce : Radar photo fixe
Boulevard Lacroix (route 173), à la hauteur de l'intersection de la 114^e Rue

INFORMATION SUR L'ENDROIT
Débit : 16 000 véh/j
Vitesse : 50 km/h
174 accidents/km sur 3 ans
36 accidents corporels/km
Secteur urbain dense

MESSAGE DE VOTRE CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY

ASSURANCE VOYAGE
Votre assurance voyage vous protège des pépins qui pourraient vous arriver à l'étranger et ruiner votre voyage et votre santé financière d'un seul coup.
Pour obtenir plus de renseignements ou pour souscrire l'Assurance voyage, composez dès aujourd'hui le numéro sans frais :
1-877-888-4873 ou visitez : desjardins.com/assurancevoyage

À proximité d'une zone scolaire	90 km/h
Beauceville : Radar photo mobile Route 173, entre l'intersection de la route du Golf et la limite municipale de Notre-Dame-des-Pins	Traverse une zone scolaire
INFORMATION SUR L'ENDROIT Longueur : 9,3 km	Vitesse 85 ^e centile (zone de 90 km/h): 101 km/h
Route à voies contigües (2 et 4 voies)	Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site suivant : www.objectifsecurite.gouv.qc.ca . Par ailleurs, je profite de cette chronique pour vous encourager à adopter des comportements sécuritaires sur le réseau routier québécois au cours de la saison estivale 2009. Je souhaite aussi vous souhaiter de passer de belles vacances sous un soleil radieux.
Débit : 11 000 véh/j	Sergent Jonathan Branchaud #9603
Vitesses affichées : 50-70-90 km/h	
Secteurs urbain, périurbain et rural	
25 accidents/km sur 3 ans	
86 % des accidents corporels causés par la vitesse excessive dans les zones de	

La bibliothèque roulante « Voyage avec Litou »

Depuis peu, la bibliothèque roulante « Voyage avec Litou » dessert trois nouveaux milieux. Mis en place, en avril 2007, par comité de l'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) de Beauce Sartigan, Litou voyagera maintenant dans les services de garde en milieux familiales des municipalités de La Guadeloupe - Saint-Évariste, Saint-Honoré et Saint-Gédéon.

La remise des nouveaux bacs s'est tenue mardi le 17 juin dernier en présence des responsables des services de garde en milieux familiaux de Saint Honoré et des représentants financiers.

La bibliothèque roulante dessert sept organismes reliés à la famille en plus de ces trois nouveaux milieux. Ce projet donne une meilleure accessibilité aux livres à plus de jeunes possibles âgés de 0 à 5 ans. Le comité ÉLÉ souhaite ainsi rappeler l'importance de la lecture en bas âge, avant cinq ans, et qu'il est prouvé que les enfants ayant accès aux livres avant leur entrée scolaire réussissent mieux à l'école.

Un calendrier de rotation des bacs de livres a été établi tous les deux mois afin de permettre aux organismes de construire des activités autour du livre et de sensibiliser les parents à l'importance de l'éveil à la lecture en bas âge.

Ce projet est soutenu par plusieurs partenaires dont : le bureau du député de Beauce-Sud, Robert Dutil, la Table de concertation jeunesse-famille 0-5 ans, les Caisses Desjardins de Saint-Georges, Saint-Honoré, des Sommets de la Beauce, la Commission scolaire Beauce-Etchemin, la Bibliothèque municipale de Saint-Georges, les différents milieux bénéficièrent des bacs, les municipalités de Saint-Évariste, Saint Honoré, Saint-Éphrem et Saint-Gédéon et quelques généreux petits commanditaires locaux.

Source : Annie Cliche

Coordonnatrice ÉLÉ

Commission Scolaire de la Beauce - Etchemin

(418)459-3880



Description photo: De gauche à droite : Edith Quirion de la Caisse Desjardins de Saint-Honoré de Shenley, Herman Bolduc maire de Saint-Honoré-de-Shenley, Suzanne Roy, responsable d'un milieu de garde familiale, Annie Maheu du Palais des Merveilles, Johanne Gilbert, responsable d'un milieu de garde familiale, Manon Bernard du Palais des Merveilles et Johanne Bégin, responsable d'un milieu de garde familiale entourées de quelques enfants.

Le plaisir de lire et d'écrire, ça commence BIEN avant l'école !

Programme RénoVillage

Vous êtes un propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement?

Le revenu annuel de votre ménage est limité (moins de 15 000\$ et moins de 33 000\$)? Le revenu du ménage comprend le revenu du propriétaire et du conjoint, plus 25% du revenu de tous les autres membres du ménage, âgés de 18 ans et plus et ne fréquentant pas à temps plein un établissement scolaire.

La valeur uniformisée de votre résidence ne doit pas dépasser 75 000\$ excluant la valeur du terrain.

Attention Vous ne devez pas avoir bénéficié du Programme de réparations

d'urgence au cours de la dernière année. Vous ne pouvez bénéficier plus d'une fois des avantages du programme RénoVillage.

L'aide maximale est de 10 000\$ et les coûts de vos travaux doivent être d'un minimum 2 000\$.

Quel genre de travaux sont admissibles? La structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité, la sécurité-incendie, etc. De plus, les travaux doivent être effectués par un entrepreneur en construction.

Annonces classées

Logement à louer—Logement 4 ½ neuf à louer au 416 A rue Grégoire, non chauffé, non éclairé. Pour information 418 485-6384 ou 418 485-6574.

Objet perdu—On a perdu un cellulaire entre le Caserne incendie et le bureau de poste. Récompense promise!

 **Vente de garage**
À St-Honoré
Samedi, le 4 juillet 2009
De 8h00 à 20h00
Dans le stationnement de l'église
De St-Honoré
Location de tables au coût de 15,00\$
Pour informations et réservations
418 485-6813 (épicerie Bonichoix)
En cas de pluie, remis au 11 juillet
au profit du : Sentier Vélo-pédestre

Cela vous intéresse?
Communiquer avec la municipalité pour obtenir le formulaire ou avec la MRC Beauce-Sartigan.

Si vous le trouvez, veuillez le déposer au presbytère sur les heures d'ouverture ou téléphoner au 418 485-6457.